

La Croix-Rouge française et les inondations de 1910 [fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Croix-Rouge française et les inondations de 1910

(Fin)

Restaient les maisons détruites ou endommagées, on en dressa la liste. Des hommes du métier, architectes ou entrepreneurs, membres des permanences, constatèrent les dégâts, établirent les évaluations. Il ne s'agissait pas d'immeubles d'importance, mais le plus souvent de petites bâtisses, comprenant un rez-de-chaussée avec deux ou trois pièces et une cuisine, et pourtant c'était là parfois toute la fortune du propriétaire, construite sur un terrain payable par annuités. Pour réparer, pour relever même ces fragiles constructions, où dominaient les carreaux de plâtre, les moellons de ciment, le bois marié à la brique, des sommes modestes, un millier de francs parfois, suffisaient. La Croix-Rouge les donna.

Et si l'on veut un exemple de l'effort accompli, nous pouvons citer les chiffres suivants provenant de l'un des 58 postes établis, celui d'Alfortville, un quartier particulièrement éprouvé par l'invasion des eaux :

Secours de la première heure	fr. 32,699.05
Mobilier, outillage et loyers	» 136,428.90
Secours aux petits commerçants	» 132,182.25
Réparations de maisons	» 109,603.—
<hr/>	
Soit pour la seule permanence d'Alfortville, un total de	<u>fr. 410,913.20</u>

Un si vaste effort eut été impossible si la confiance du public n'avait apporté rapidement les ressources nécessaires pour y faire face. Une souscription fut ouverte, elle se couvrit de signatures. Il y en eut d'imposantes, comme celle de 250,000 fr. envoyés par le lord-maire de Londres, il y en eut de très modestes, offertes par de pauvres orphelines. Si grand a été l'élan

de la charité publique, qu'au total la Croix-Rouge française a récolté la somme magnifique de 3,042,012 fr.

Toute la seconde partie du rapport rend compte de l'emploi de cet argent, et le compte des sommes reçues et employées occupe près de 110 pages in-quarto!

Pour mener à bien une telle campagne d'assistance, il a fallu, est-il besoin de le dire? un personnel considérable: 375 infirmières, 680 dames auxiliaires, 573 délégués ou auxiliaires hommes, soit en tout 1628 collaborateurs figurent sur les registres des permanences et des postes.

D'où venaient ces auxiliaires? de partout, dès la première heure, empressés, demandant à servir. Beaucoup étaient étrangers à notre société, ils ne montrèrent pas moins d'ardeur que nos sociétaires. Entre tous il y avait un lien commun: le besoin de se dévouer. Ils appartenaient à tous les milieux; il y en avait qui avaient l'âme des chefs, il y avait aussi parmi eux de simples soldats.

Mais de tous les concours qui se sont ainsi offerts à nous, il en est un qui plus que tous les autres a assuré le succès de notre campagne d'assistance, c'est celui de nos infirmières. C'est à dessein que je leur donne place dans ce rapport, à côté du prêtre et du soldat, car de part et d'autre le dévouement est le même, fait à la fois d'abnégation et de vaillance.

Ouvrières laborieuses de toutes ces ruches, dont la Présidente du Comité central des Dames était la Reine aimée et obéie, nos infirmières se sont montrées, au milieu des populations inondées, telles qu'elles avaient été en 1870 dans nos ambulances, au Maroc sous la direction du Service de Santé, à Naples dans l'hôpital de la Croix-Rouge italienne, en Provence sur les ruines de

Saint-Cannat, dans nos Dispensaires-Ecoles en tous temps.

« Par leur vaillant entrain à s'acquitter des besognes les plus dures et les plus répugnantes, a dit d'elles un témoin, bon juge lui-même en matière de dévouement, par le vif intérêt qu'elles prenaient à toutes les misères morales dont elles étaient les confidentes, par les sages conseils qu'elles savaient donner, sans jamais les imposer, elles ont peu à peu triomphé de toutes les méfiances et gagné tous les cœurs. Le souvenir de leur bienfaisante influence restera présent dans bien des mémoires, et la Croix-Rouge dont le nom était ignoré des habitants de la banlieue de Paris, y est devenu, grâce à elles, béni et respecté. »

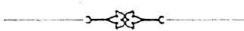
Qui étaient-elles ?

Personne autour d'elles parmi les milliers d'indigents qu'elles ont soignées ne les con-

naissait. On les appelait : Madame ou Mademoiselle, on y ajoutait parfois quelque gracieux prénom de jeune fille qu'on avait saisi au passage. En leur adressant l'hommage ému de la Société de Secours aux Blessés militaires, tout entière, nous leur laisserons, nous aussi, ce nom désormais populaire sous lequel la reconnaissance publique les désignait :

« *Les Dames de la Croix-Rouge* ».

Telle a été au cours des inondations de 1910, en France, l'œuvre de la Société de secours aux militaires blessés, et nous avons voulu montrer, dans ce résumé, qu'une fois de plus s'est affermie, sur le passage de la Croix-Rouge, la toute-puissance de cette divine Charité que la devise de notre société nous montre planant au-dessus du tumulte des Armes !



La propreté

La propreté, cette santé visible, est au corps ce que la moralité est à l'âme. Bacon la comparait à la décence des mœurs et La Rochefoucauld à l'amabilité du caractère. Il semble qu'elle soit un besoin instinctif, et vous voyez la plupart des animaux qui se mettent à l'eau, qui, tout en leur procurant une sensation agréable de fraîcheur, les débarrasse de la poussière qui souille leurs poils.

La propreté qui est aussi l'amour de l'eau a passé par bien des phases différentes. Si les anciens, les Romains et les Grecs surtout, firent du bain le premier des plaisirs comme des devoirs en y passant des heures chaque jour, le moyen-âge n'eut pas le même culte ; il délaissa le bain et bien des seigneurs ne se lavaient même pas tous les jours. N'allez pas croire que

l'habitude de bien se laver a toujours été considérée avec avantage : en 1848, dit-on, on appelait couramment les gens propres, ceux qui se lavaient les mains !

La croisade pour la propreté qui doit intéresser non seulement les parties externes, visage ou mains, mais encore le corps tout entier, est toute moderne. Si le bain quotidien n'est pas à la portée de tous, par faute de temps ou d'argent, on peut remplacer la baignoire par le tub. Qui a inventé ce tub, cette cuve circulaire où l'on se met debout ou accroupi ? Personne ne le sait. C'est sans doute un quincailler, un chaudronnier, un zingueur, qui voulut, un beau jour, écouler sa marchandise. Honneur à lui, car sans s'en douter, il fut un homme de génie qui rendit à l'humanité crasseuse un signalé service !